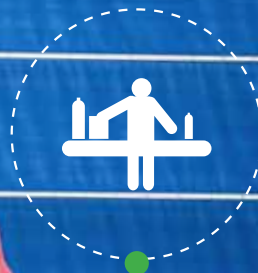


# Rapport annuel 2022



SYBERT



**Cyril DEVESA**  
Président du SYBERT

# ÉDITO

J'ai le plaisir d'ouvrir ce nouveau rapport d'activités pour l'année 2022. A dire vrai, en tant que Président, j'en suis même assez fier tellement ce document est épatant. Il l'est en tant qu'outil, clair détaillé et pédagogique. Il l'est aussi parce qu'il met en lumière nos bons résultats liés à un travail de qualité. Il l'est enfin parce qu'il nous permet d'analyser l'année écoulée,

exercice nécessaire de mise en perspective avec notre feuille de route.

En 2022, après les délicates années covid, le Sybert a relancé pleinement des actions de sensibilisation en lien avec les habitants. Ainsi nous avons pu mettre en œuvre un engagement du mandat, les soirées citoyennes. Ces rencontres, associant moments ludiques d'interconnaissance et temps d'intelligence collective, ont donné à chacun la possibilité d'imaginer des solutions aux problématiques des déchets. La fête du réemploi et les conférences de Jérémie Pichon ont également animé pleinement l'automne, et accompagné les usagers vers le réemploi.

Notre engagement dans le domaine de la sensibilisation et la maîtrise de notre impact sur l'environnement s'est traduit par le projet de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration scolaire. Huit établissements sur le territoire du Sybert expérimentent cette démarche avec pour ambition une réduction de 25 % des quantités de nourriture gaspillée. Le Sybert s'engage pour diminuer le poids des ordures ménagères résiduelles, pour le respect du vivant et la maîtrise des budgets des ménages. Car il n'aura échappé à personne que la période reste compliquée. Après la crise sanitaire qui nous a

contraints à nous adapter en permanence, s'est invitée la crise énergétique. L'impact financier est conséquent et s'y ajoutent l'inflation, les surcoûts à tous les étages, les habituels aléas, l'évolution permanente des contraintes législatives, qui nous contraignent à être réactifs, imaginatifs et...prudents. Oui, le Sybert se porte bien, ses résultats en attestent.

Toutefois l'avenir est incertain par nature et ces résultats vont nous aider à affronter ces imprévisibilités. Ils nous permettent également de maintenir un engagement fort aux côtés de nos adhérents et au service des usagers. Ces résultats nous ont permis notamment de baisser notre tarif de 1 € par an par habitant dans un contexte d'inflation. Toutefois rien n'arrive par hasard, nous réinterrogeons en permanence notre modèle, entre élu.e.s et équipe de direction, et avec l'adhésion de toute l'équipe pour porter ces évolutions avec détermination. Je salue donc tout particulièrement l'engagement des agents du Sybert, et l'adaptabilité dont ils et elles ont fait preuve dans leurs métiers et qui ont permis ces performances. « Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même » disait Jean Rostand, alors bravo et merci.

« Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même »

**Jean ROSTAND**

*À l'heure où nous imprimons ce document, Monsieur Roland Morales nous a quittés. Nous le remercions pour son engagement.*

# SOMMAIRE

 **LE SYBERT**  
en quelques mots p.4

 **FINANCES** p.7

 **LES TEMPS forts 2022** p.10

 **2022 en chiffres** p.12

 **ZOOM** sur p.14

## Réduire les déchets / informer

 **Prévention** p.15

 **Communication** p.18

## Valoriser / recycler

 **Compostage** p.20

 **Déchetterie** p.22

 **Tri valorisation des déchets** p.24

 **Tri des encombrants  
valorisables issus  
des déchetteries** p.26

 **Valorisation énergétique** p.27

 **PRÉVISIONS 2023** p.30

# LE SYBERT

## en quelques mots

### Les compétences du SYBERT

→ Le SYBERT est un établissement public en charge du traitement des déchets de ses trois communautés membres. Celles-ci ont gardé la compétence « collecte des déchets » et ont transféré la partie « traitement » au SYBERT.

→ Le SYBERT gère le transfert, le tri et le traitement des déchets grâce à divers équipements et installations :



**UN CENTRE DE TRI**  
pour les déchets ménagers recyclables



**16 DÉCHETTERIES**  
(gardiennage et évacuation des déchets)



**UNE INSTALLATION DE TRI-MASSIFICATION**  
pour trier et valoriser les encombrants issus des déchetteries



**23 SITES DE COMPOSTAGE de quartier**  
**297 SITES DE COMPOSTAGE en pied d'immeuble**



**UNE UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE**  
pour valoriser les déchets ménagers et assimilés en énergie

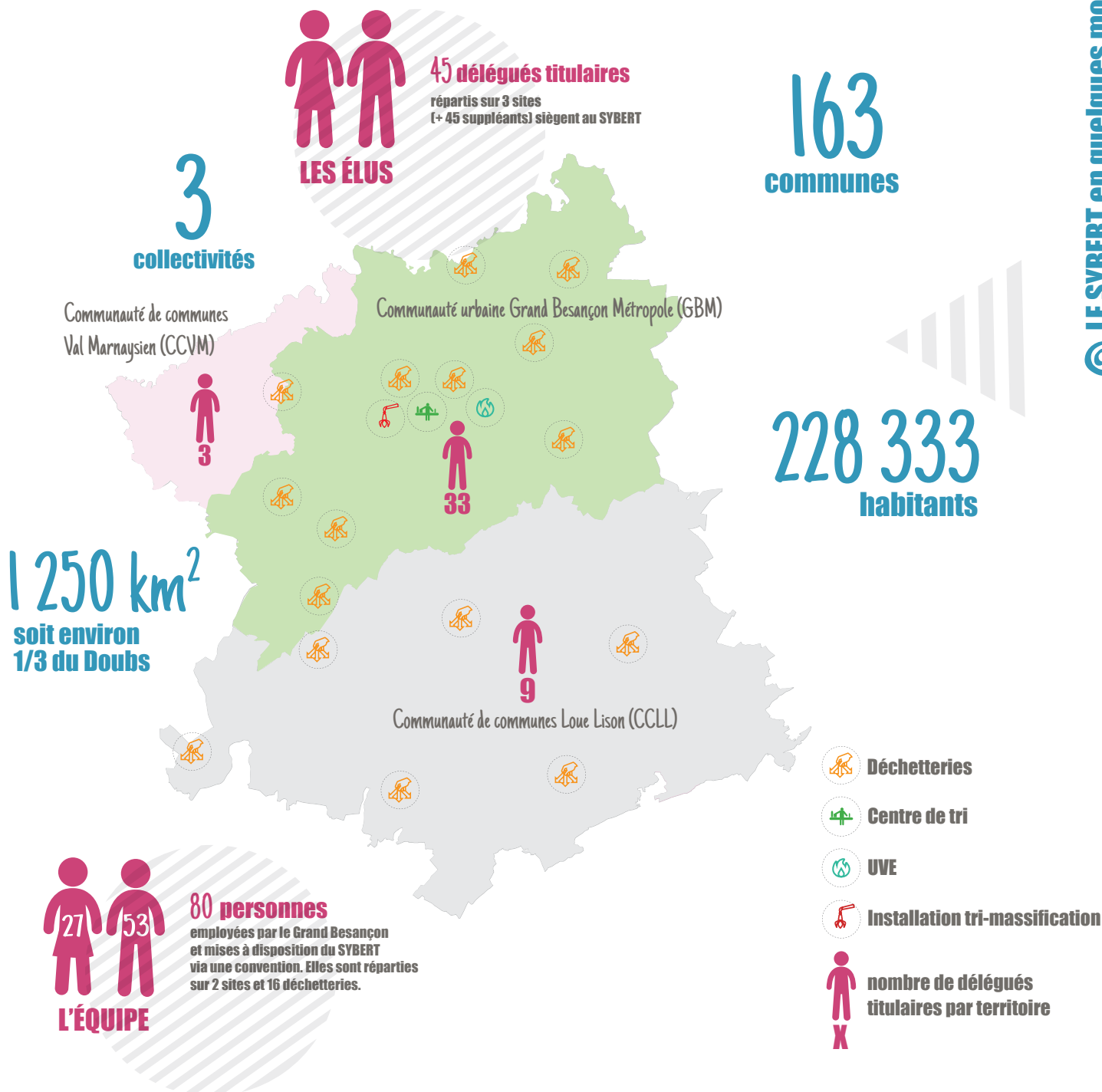
→ Au-delà de sa compétence « traitement », le SYBERT mène des actions de :



**PRÉVENTION** par la sensibilisation à la réduction des déchets



**DÉVELOPPEMENT DU COMPOSTAGE** individuel et collectif en pied d'immeuble





# Organisation politique du SYBERT

L'organisation politique du SYBERT s'articule autour de différentes instances :

**COMITÉ SYNDICAL**

**45** délégués titulaires + **45** délégués suppléants

**RÔLE :**  
vote par délibérations les grandes orientations du SYBERT.

**3 COMMISSIONS**

**15** délégués par commission

**COMMISSION N°1**  
Administration générale/  
finances/communication  
**COMMISSION N°2**  
Prévention/valorisation  
organique  
**COMMISSION N°3**  
Installations industrielles

**RÔLE :**  
préparent les décisions  
du Comité syndical et rendent  
leurs avis dans leur domaine  
de compétence.

**BUREAU**

**14** membres

**1** Président  
**8** Vice-président(e)s  
**3** autres membres  
dont **2** conseillers  
syndicaux délégués

**RÔLE :**  
examine les avis rendus par les  
commissions et décide des dossiers  
qui vont être présentés au Comité  
syndical.



**Cyril DEVESE**  
Président



**Jean-Marc BOUSSET**  
**1<sup>er</sup> Vice-président,**  
en charge des finances



**Nadine DUSSAUCY**  
**2<sup>e</sup> Vice-présidente,**  
en charge de la communication



**Olivier LEGAIN**  
**3<sup>e</sup> Vice-président,**  
en charge de la prévention



**Claudine CAULET**  
**4<sup>e</sup> Vice-présidente,**  
en charge de la valorisation  
organique



**Jean-Claude STADELMANN**  
**5<sup>e</sup> Vice-président,**  
en charge des déchetteries  
zone 1



**Roland MORALES**  
**6<sup>e</sup> Vice-président,**  
en charge des déchetteries  
zone 2



**André TERZO**  
**7<sup>e</sup> Vice-président,**  
en charge du tri



**Anthony NAPPEZ**  
**8<sup>e</sup> Vice-président,**  
en charge de l'incinération



# FINANCES

Le SYBERT est un établissement public sans fiscalité propre. Ce sont donc les collectivités adhérentes qui concourent essentiellement à son financement.

Dépenses  
réalisées  
en 2022 :

29,08  
millions d'€

## Fonctionnement

Dépenses

23 754 792 €

Recettes

28 779 955 €

## Investissement

Dépenses

5 481 393 €

Recettes

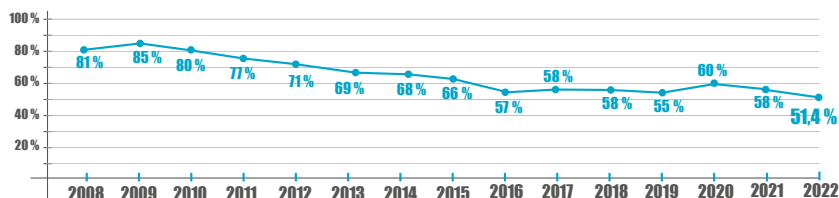
5 464 449 €



# Comment est financé le SYBERT ?

→ Les contributions des communautés adhérentes sont appelées **soit à l'habitant** pour financer les compétences administration générale, prévention, compostage et déchetteries, **soit à la tonne** pour le traitement des déchets par le centre de tri ou l'usine d'incinération. Elles représentent 51,4 % des recettes de fonctionnement. Depuis plusieurs années le SYBERT s'évertue à diversifier ses revenus afin de limiter la part des contributions de ses adhérents dans ses recettes globales de fonctionnement. Ainsi, ces dernières années, celles-ci ont baissé, passant de 80% en 2008 à 51,4% en 2022.

**PART DES CONTRIBUTIONS DES ADHÉRENTS  
DANS LES RECETTES GLOBALES DE FONCTIONNEMENT**



**51,4 %**

## PAR LES CONTRIBUTIONS des adhérents

selon deux modes de calcul :



### À L'HABITANT

(population INSEE)  
pour financer les **compétences  
administration générale,  
communication, prévention,  
compostage et déchetteries.**



### À LA TONNE

**pour les déchets traités**  
par le centre de tri et l'usine  
d'incinération.

**48,6 %**

## PAR D'AUTRES RECETTES de fonctionnement

**11,81 %**

### VENTE DE MATIÈRES, DE PRODUITS ET D'ÉNERGIE PROVENANT :

- du centre de tri (papiers et emballages)
- des déchetteries (ferrailles, mobiliers, déchets d'équipements électriques et électroniques...)
- de l'usine d'incinération (vapeur et matériaux ferreux et non ferreux)

**5,33 %**

### APPORTS DES PROFESSIONNELS :

- des déchetteries
- du centre de tri
- de l'usine d'incinération

**15,98 %**

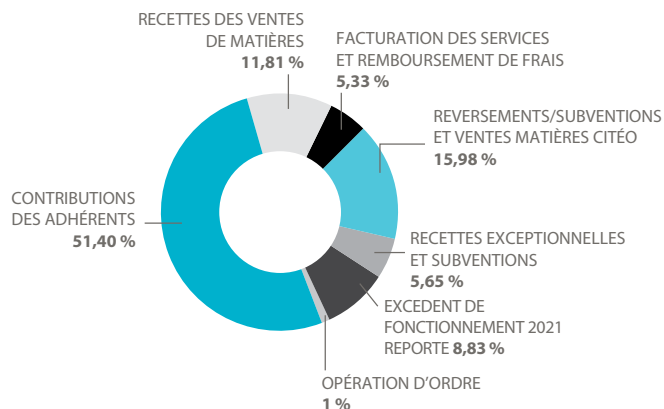
### REVERSEMENTS/SUBVENTIONS ET VENTES DE MATIÈRES LIÉES AU CONTRAT UNIQUE CITÉO

**15,48 %**

### RECETTES AUTRES



## Recettes DE FONCTIONNEMENT

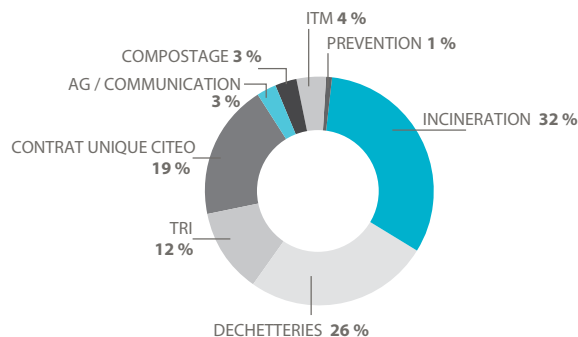


## Contributions DES HABITANTS (EN €)

| Activités                                                          | Contributions     | Impact            |
|--------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Administration générale<br>Communication                           | 3 € HT/an/hab     | 3 € HT/an/hab     |
| Prévention                                                         | 2,30 € HT/an/hab  | 2,30 € HT/an/hab  |
| Compostage                                                         | 2,10 € HT/an/hab  | 2,10 € HT/an/hab  |
| Déchetteries                                                       | 23,50 € HT/an/hab | 23,50 € HT/an/hab |
| Tri                                                                | 135 € HT/t        | 9,10 € HT/an/hab  |
| ITM                                                                | via déchetterie   | via déchetterie   |
| Valorisation Énergétique avec provision déconstruction (sans TGAP) | 160 € HT/t        | 21,3 € HT/an/hab  |

Soit un total de 61,33 € HT

## Dépenses DE FONCTIONNEMENT



## Évolution de la facturation par habitant par an (en € HT)



## Administration GÉNÉRALE

Cela comprend le fonctionnement général du SYBERT, les locaux, le personnel de l'administration générale ainsi que la communication institutionnelle.

3 %  
des dépenses  
du SYBERT

dont :

661 757 €  
de fonctionnement



**Janvier-Décembre** → Ouverture de 10 nouveaux sites de compostage de quartier à Besançon.



# LES TEMPS forts 2022



**Septembre-Octobre** → Lancement de la démarche participative « Dans vos idées, rien à jeter ! Parlons déchets ». 7 réunions publiques, 2 rendez-vous dédiés aux associations et aux professionnels et 6 interventions scolaires organisés à travers tout le territoire du SYBERT. Près de 150 personnes ont participé pour imaginer de nouvelles solutions de valorisation et de réduction des déchets.

**Novembre** → Conférences de Monsieur Jérémie Pichon, papa de la Famille presque Zero Déchet, à Besançon et Ormans.



# Fête du Réemploi et de la réparation

dim 27 novembre  
Saône • Espace du marais  
10h-18h • Entrée libre

De partenaires avec

sybert.fr • 03 81 21 15 60

**Novembre** → Première édition de la Fête du Réemploi et de la Réparation à Saône.

Cet événement, organisé dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des déchets (SERD), a réuni plus de 500 visiteurs.

100% économique

Parlez-en à vos voisins !

100% écologique

**Avec vos voisins, offrez un composteur à votre immeuble !**

100% cadeau utile

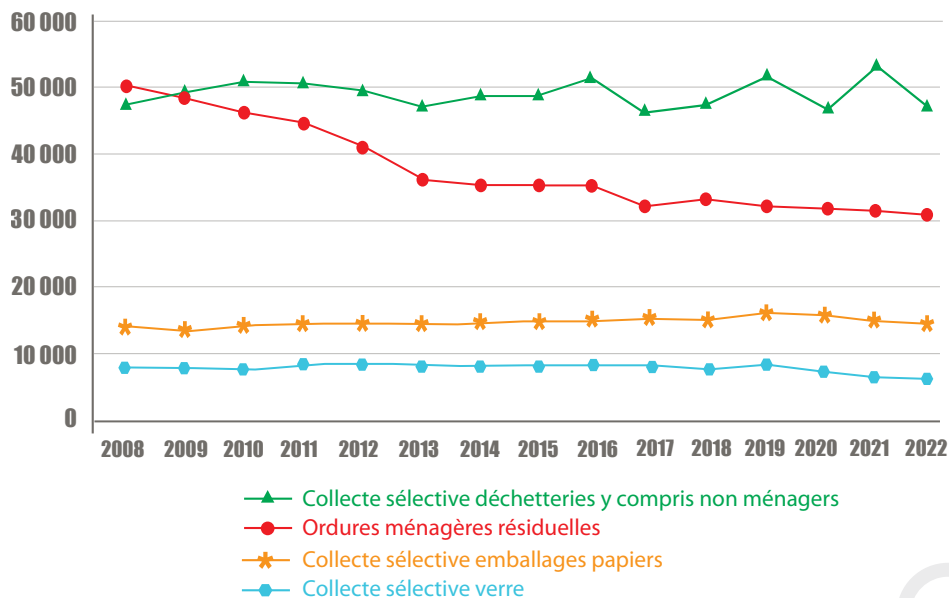
100% collectif

sybert.fr   
03 81 21 15 60

**Décembre** → Campagne de communication pour la promotion du compostage en pied d'immeuble à l'occasion des fêtes de fin d'année sur un ton décalé et insolite.

# 2022... en chiffres

## ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DE DÉCHETS DU SYBERT (en tonnes)



100 000  
tonnes

de déchets traités

602 319 visites  
en déchetteries



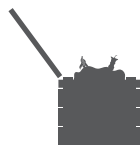
438  
kilos

de déchets produits  
par an et par habitant

487,1 kg en 2021



4 924 badges d'accès  
en déchetteries  
distribués



5 658 tonnes estimées  
de biodéchets compostés



522 composteurs  
individuels vendus



297 sites de compostage  
en pied d'immeuble



23 site de compostage  
de quartier

64,3 %

des habitants ont accès  
à des services  
de compostage

59,8 %

des déchets  
sont recyclés

99,7 %

des déchets  
sont valorisés



80 personnes :  
64 agents techniques,  
13 agents administratifs,  
3 animateurs



3 161 habitants  
dont 1 768 enfants  
sensibilisés à la prévention des déchets



1 762 usagers  
accueillis au siège social du SYBERT



29,08 millions d'€  
de dépenses réalisées



# ZOOM

## sur

### Consultation publique

#### « Dans vos idées, rien à jeter ! Parlons déchets »



Du 20 septembre au 21 octobre 2022, le SYBERT est parti à la rencontre des habitants de son territoire à l'occasion d'une consultation publique. Baptisée « Dans vos idées, rien à jeter ! Parlons déchets », cette démarche participative a permis de recueillir les avis mais aussi les idées des habitants pour améliorer le traitement des déchets et faire baisser le poids de nos poubelles.

→ Les habitants du territoire du SYBERT font partie des Français qui produisent le moins de déchets à l'échelle nationale avec 480 kg de déchets ménagers et assimilés (DMA) produits par an et par habitant, contre une moyenne de 580 kg à l'échelle nationale (chiffres 2021). Il est de même pour les ordures ménagères résiduelles (bac gris) avec seulement 136 kg contre 254 kg sur le plan national.

Ces belles performances sont le résultat des actions du quotidien des usagers, du respect des gestes de tri et des efforts engagés pour changer les modes de consommation. La presse locale et nationale en fait d'ailleurs régulièrement l'écho avec des reportages sur des émissions nationales.

Afin de poursuivre sur cette belle lancée, le SYBERT a convié les habitants de son territoire à des soirées citoyennes « Dans vos idées, rien à jeter ! Parlons déchets ». En plus des 7 rendez-vous proposés sur l'ensemble du territoire (Lantenne-Vertière, Besançon, Quingey, Saint-Vit, Ornans, Amancey), 2 soirées ont été spécialement organisées à destination des associations et des professionnels à Besançon et à Ornans.

La consultation publique s'est également prolongée dans les établissements scolaires du territoire pour donner la parole aux plus jeunes, du CE2 à la terminale. En parallèle, une plateforme numérique a été mise à disposition pour soumettre des idées et contribuer aux échanges.

Pour faire émerger de nouvelles idées, les participants ont pu prendre part à un escape game (jeu d'énigmes), spécialement conçu pour l'occasion, avant de participer à des débats et des échanges. A l'issue de la démarche, 37 propositions et mesures concrètes ont été formulées dont 10 en matière de sensibilisation à la réduction des déchets, 9 en matière de collecte et de tri et 7 relatives aux déchets verts et biodéchets. En milieu scolaire, ce sont 49 propositions qui ont émergé de l'imagination des enfants.

Le SYBERT a pris en compte l'ensemble des propositions formulées, plusieurs idées ont d'ores et déjà été mises en place ou sont en cours de déploiement.

Une restitution publique des résultats de la consultation aura lieu lors de la journée portes ouvertes du SYBERT, le samedi 10 juin 2023.

144

participants aux réunions publiques

7 soirées citoyennes

2 consultations dédiées professionnels et les associations

6 interventions scolaires

190  
élèves participants

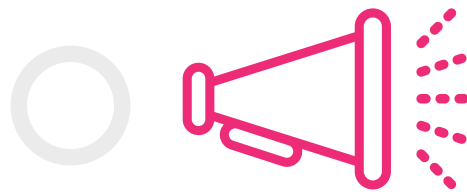
37 propositions formulées lors des soirées citoyennes

49 propositions formulées en interventions scolaires





Réduire les déchets / informer



# Prévention

Prévention

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a pour objectif de réduire la production de déchets des habitants d'un territoire via des actions de sensibilisation sur le terrain. Actuellement, et jusqu'en 2026, c'est le 3ème PLP qui est en cours.

## LES DIFFÉRENTS AXES DE CE PROGRAMME SONT LES SUIVANTS :

1. Promouvoir la consommation responsable (achat durable, faire soi-même) ;
2. Promouvoir l'utilisation de textiles sanitaires lavables (couches et protections féminines) ;
3. Contribuer à la lutte contre le gaspillage alimentaire ;
4. Augmenter la valorisation des déchets verts et des biodéchets ;
5. Poursuivre la sensibilisation des publics ;
6. Favoriser le recours à la réparation et au réemploi des objets ;
7. Contribuer à mettre en place des contenants consignés pour la restauration ;
8. Structurer les opérations de ramassage de déchets.

1 %  
des dépenses  
du SYBERT

dont :

324 405€  
de fonctionnement



# FAITS marquants

## Promotion des couches lavables (volet familles)

→ Le SYBERT poursuit son accompagnement à l'utilisation des couches lavables auprès des familles et dispose aujourd'hui de 22 kits d'essai prêtés gratuitement pendant un mois. L'association Coccinelle a assuré pour le SYBERT deux permanences par mois au Pôle de valorisation des déchets ainsi qu'au Logis 13 Eco. En parallèle, un service de location de changes lavables fabriqués par la Blanchisserie du Refuge a été mis en place depuis bientôt 5 ans.

51  
familles

ont sollicité  
ce service dont  
13 encore en cours.

37  
familles

ont pu bénéficier  
d'un kit d'essai de  
couches lavables



## Gaspillage alimentaire et surplus de production

→ Le SYBERT a relayé l'appel aux dons de la Banque Alimentaire pour inciter les particuliers à donner leurs surplus de fruits et légumes autoproduits.

Ces dons peuvent être apportés directement dans les locaux de l'association ou bien collectés chez les usagers par des bénévoles.



23  
crèches

fonctionnent  
en couches lavables

## Promotion des couches lavables (volet professionnels)

→ En 2022, 7 nouvelles crèches ont bénéficié de l'accompagnement du SYBERT et fonctionnent aujourd'hui en changes lavables. Au total, à fin 2022, ce sont **23 crèches** qui utilisent les couches lavables quotidiennement.

## Lancement du projet de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration scolaire

→ Dans le cadre de son projet de mandat et en tant que signataire de la charte du Projet Alimentaire Territorial (PAT) porté par Grand Besançon Métropole, le SYBERT s'est fixé pour objectif d'accompagner au moins 12 sites de restauration en école primaire dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, et ce durant 3 ans.

Ce projet a débuté avec 8 établissements périscolaires accompagnés : Besançon Granvelle, Tarcenay-Foucherans, École-Valentin, Montferrand-le-Château, Les Auxons, Ornans, Roche-lez-Beaupré et Mercey-le-Grand.

### Les finalités de cet accompagnement sont multiples :

- Sensibilisation des enfants et du personnel au gaspillage alimentaire
- Réduction de la quantité de nourriture jetée (et donc du poids du bac d'ordures ménagères)
- Limitation de l'impact environnemental et social du gaspillage alimentaire

### D'une durée d'un an par établissement, le projet comporte 3 temps forts :

- Une campagne de pesée des déchets alimentaires faisant office de diagnostic initial
- Un plan d'action permettant de réduire le gaspillage alimentaire
- Une seconde campagne de pesée mesurant les effets du plan d'action

L'objectif fixé par le SYBERT est de réduire de 25 % le gaspillage alimentaire entre les 2 pesées.

## Interventions en milieu scolaire : CE2-CM2

→ Les interventions scolaires se répartissent sur l'ensemble du territoire à destination des CE2-CM2. Deux thématiques ont été proposées : le gaspillage alimentaire et le réemploi-réparation. Pour chacune, la première séance traite du cycle des déchets (collecte et recyclage). **52 classes** ont été sensibilisées en 2022, soit près de **1 500 enfants**.

## Séances découverte du centre de tri des déchets recyclables

→ 22 visites du centre de tri des recyclables ont été organisées dont 6 visites grand public (inscription individuelle); et 16 visites de groupe à la demande de structures pour leurs agents ou adhérents. Au total, cela représente 210 inscrits.

## Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)

→ Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, le SYBERT a proposé des temps forts aux habitants du territoire : deux conférences de Jérémie Pichon, auteur de la Famille presque Zéro Déchet, et une Fête du Réemploi et de la Réparation. Les deux conférences ont accueilli 260 visiteurs sur Besançon et Ornans, respectivement le 18 et 19 novembre. Des stands d'information ont permis de prolonger la sensibilisation du public en mettant en lumière des partenaires locaux : La récup @ Besac, J'aime mes bouteilles, Réseau consigne BFC.

La Fête du Réemploi et de la Réparation, organisée à Saône le dimanche 27 novembre, a accueilli près de 500 visiteurs sur la journée. Une gratifieria (espace de gratuité) a permis d'offrir une seconde vie aux objets donnés par les habitants, et une quinzaine de stands de réparateurs locaux et d'associations ont proposé des temps d'information et de sensibilisation aux visiteurs, avec comme thématique commune la réduction des déchets, le réemploi et la réparation. Spectacle de magie et défilé à partir de créations originales ont été programmés pour accueillir les jeunes enfants sur l'événement.



8,5 tonnes de piles et batteries collectées

30 écoles participantes

50 animations

## Animations sur le territoire

→ 50 animations (stands, ateliers) ont été menées et ont permis de toucher près de 1 400 personnes.

Il s'agit principalement de stands sur de grandes manifestations : Slow-up à Geneuille, Place aux choix solidaires et durables à Besançon, Forum autour du bébé à Besançon, Logis 13 éco.

En 2022, le service Prévention a reçu 136 demandes directes via l'adresse mail [prevention@sybert.fr](mailto:prevention@sybert.fr) pour accompagner divers projets : demandes de renseignements, demandes d'intervention sur site, visites de nos installations, prêt d'outils.

## Collecte de piles

→ Le concours « A vos piles, collectez, gagnez ! » est proposé à l'ensemble des écoles élémentaires (du CP au CM2) situées sur le territoire SYBERT et fonctionne en partenariat avec l'éco-organisme SCRELEC chargé de la collecte et du recyclage. Il permet aux écoles ayant collecté le plus de piles et batteries par élève de recevoir un prix allant de 100 à 400 € et de financer un projet au sein de leur établissement scolaire. Pour souligner l'implication des enfants et des équipes pédagogiques, les écoles non lauréates ont été récompensées en recevant divers lots. L'édition 2022 a permis la collecte de près de 8,5 tonnes de piles et batteries usagées par les 30 écoles engagées dans le concours.

## Vente de gobelets réutilisables

→ Le SYBERT a étoffé son stock en achetant 5 000 gobelets neufs cette année pour les proposer à la vente auprès des communes, associations ou établissements scolaires du territoire, au tarif préférentiel de 0,30 € TTC. Cette année, 20 structures ont acheté 6 700 gobelets.



**Site internet**  
+ de 99 000  
visites



**Page Facebook**  
1 312 personnes  
aiment la page  
1 570 la suivent



**Chaîne Youtube**  
1 977 abonnés  
56 906 vues en 2022  
(soit 966 807 depuis 2012)



**Lettre d'information  
numérique**  
4 lettres d'informations  
numériques « L'Essentiel du  
SYBERT »



**16 communiqués  
de presse envoyés**



## Réduire les déchets / informer



# Communication

Après deux années marquées par la crise sanitaire, 2022 a permis de renouer avec les habitants. L'organisation d'une grande consultation publique - en septembre et en octobre - a notamment permis de leur offrir une tribune pour exprimer idées et opinions sur le traitement des déchets.

## FAITS marquants

### Une montée en puissance de la notoriété du SYBERT

→ A l'instar de 2021, l'année 2022 fut elle aussi marquée par de nombreuses sollicitations médiatiques qui démontrent une forte visibilité du SYBERT sur le plan national et un intérêt toujours confirmé pour ses missions, ses actions et les performances des habitants de son territoire. Plusieurs médias nationaux, régionaux et locaux ont pris contact avec le service communication pour l'organisation d'interviews, de reportages et d'articles, parmi lesquels Géo Magazine, Reporterre ou encore France 24.

### Le compostage à la page

→ A compter du 1er janvier 2024, dans le cadre de la loi AGEC, tous les ménages français devront disposer d'une solution leur permettant de trier leurs déchets biodégradables. Pour répondre à cet objectif, le SYBERT continue de développer les différents modes de compostage sur son territoire. Ainsi, sur l'année 2022, ce sont 10 nouveaux sites de compostage de quartier qui ont été inaugurés sur Besançon à l'aide de supports de communication spécialement créés pour l'occasion (flyers, mailings, affiches...).

Le compostage en pied d'immeuble a également été mis à l'honneur grâce à une grande campagne de communication au ton décalé sur la période des fêtes de fin d'année. A travers un visuel présentant un composteur comme une bonne idée cadeau pour Noël, la campagne s'est déclinée sur divers supports tels que la presse locale, les réseaux sociaux, la radio ou encore l'affichage urbain.



## Un prix pour la web-série “Déchets : action ou vérité ?”

→ En mars 2022, La campagne de sensibilisation à la réduction des déchets “Action ou vérité” a remporté le prix Cercle Com dans la catégorie “Communication Responsable”.

Ce projet, porté par le SYBERT et 4 autres collectivités (Préval Haut-Doubs, SYTEVOM, SYDOM du Jura, SIRTOM de la Vallée de la Grosne) ainsi que par l'ASCOMADE et l'ADEME, consiste en une saga de 9 épisodes diffusés sur les réseaux sociaux en 2021. La web-série a ainsi permis de mettre en lumière les acteurs et les actions innovantes de la région Bourgogne-Franche-Comté en faveur de la réduction des déchets aux côtés de 9 personnalités locales.



## Parlons déchets

→ Du 20 septembre au 21 octobre 2022, sept soirées citoyennes ont été organisées sur l'ensemble du territoire du SYBERT pour permettre aux habitants de venir exprimer leurs idées et ainsi d'améliorer la gestion et le traitement des déchets. Deux rendez-vous ont été spécialement organisés pour les associations et les professionnels. En parallèle, six interventions en milieu scolaire ont permis à des élèves du CE2 à la terminale de s'exprimer à leur tour.

Portée par le service communication, la consultation publique a été imaginée autour d'un moment ludique et convivial. Les participants ont ainsi pu prendre part à un escape game inédit, spécialement conçu pour l'occasion, a permis aux participants de découvrir le traitement des déchets de manière ludique et de préparer les débats et échanges d'idées suivants le jeu.

Afin de faire connaître le projet, une grande campagne de communication a été initiée avec des spots radio, de l'affichage urbain, du sponsoring Facebook ou encore des insertions dans la presse locale. 144 personnes ont participé aux soirées citoyennes en présentiel et 39 personnes ont contribué via la plateforme numérique “Les ateliers citoyens” de la ville de Besançon.

A l'issue de ces rencontres, des propositions et idées ont pu émerger. Après un travail de compilation et d'analyse, le SYBERT proposera des réponses aux plus récurrentes et pertinentes lors d'une restitution publique, à la journée portes ouvertes du SYBERT, le samedi 10 juin 2023.





**3%**  
des dépenses  
du SYBERT

dont :

**620 472 €**  
de fonctionnement

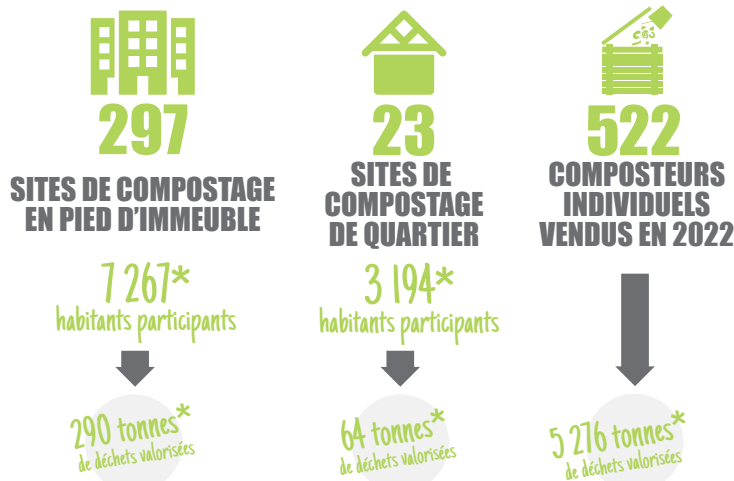
**38 009 €**  
d'investissement

Valoriser / recycler



# Compostage

Le SYBERT poursuit le développement de sa politique de compostage de proximité, individuel et collectif, avec la vente à prix réduit de composteurs individuels, l'accompagnement des habitants au compostage collectif en pied d'immeuble, la gestion des chalets de compostage.



En 2022, nous avons anticipé... 2024 ! En effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024, tous les ménages devront disposer d'une solution pour trier leurs biodéchets. Sortir ces biodéchets de la « poubelle grise » est un impératif de la loi AGECS ainsi qu'une évidence économique (la maîtrise du poids du bac gris) et écologique (un biodéchet est une ressource que la nature sait très bien recycler gratuitement et dont l'incinération est une très mauvaise solution du fait du taux d'humidité).



**Claudine CAULET**

Vice-Présidente en charge de la valorisation organique

En nous appuyant sur notre expérience en matière de compostage, nous avons commencé à déployer de nombreux sites de quartier ou de bourg, nous avons fait la promotion du compostage en pied d'immeuble et vendu de nombreux composteurs aux foyers disposant d'un espace vert. Nous poursuivrons encore à un rythme soutenu en 2023. Ensemble, nous serons tous prêts en 2024 et le bioseau sera l'accessoire le plus tendance du début d'année !

# FAITS marquants

## Compostage individuel

**14 sessions de ventes de composteurs** pour les particuliers, soit **522 composteurs vendus**.

La Communauté de Communes Loue Lison a également vendu **65 composteurs** aux habitants de son territoire, en proposant également une formation de base sur le compostage.

**5 formations de lombricomposteurs**, ce qui a permis d'initier

**20 habitants** à cette pratique.

**2 sessions de formation sur la gestion écologique des déchets verts** à laquelle **13 personnes** ont assisté.

## 10 nouveaux sites de compostage collectifs à Besançon

→ En 2022, 10 nouveaux sites de compostage de quartier ont été ouverts au public :

- Quartier Butte/Grette : site de compostage Bugnet-Plançon,
- Quartier Clairs Soleils : sites de compostage Danton et Clairs Soleils,
- Quartier Chaprais : site de compostage Diderot,
- Quartier Montboucons/Montrapons : sites de compostage Observatoire et Montboucons,
- Quartier Torcols/St Claude : site de compostage Vesoul,
- Quartier St Ferjeux : site de compostage Amitié,
- Quartier Planoise : site de compostage Dijon,
- Quartier Palente : site de compostage Anémones.

Sur chacun de ces sites, le SYBERT a assuré un ou plusieurs temps de présence afin de permettre l'inscription des usagers, leur expliquer les consignes de tri et leur fournir un bioseau pour trier leurs biodéchets à domicile. Au total, 315 foyers ce sont inscrits sur ces nouveaux sites.

Ainsi à fin 2022, 23 sites de compostage de quartier sont en fonctionnement sur le territoire du SYBERT. On estime que 12 tonnes de compost ont été produites et mises à disposition du public grâce aux biodéchets apportés par les usagers sur ces sites.

522

composteurs  
vendus



## Compostage en pied d'immeuble (CPI)

→ 14 nouveaux sites de compostage en pied d'immeuble ont été installés en 2022. Ce chiffre confirme un net redémarrage des demandes, après deux années difficiles liées à la crise sanitaire (5 sites installés en 2020 et 3 en 2021).

Afin de poursuivre et amplifier cette dynamique pour 2023, une importante campagne de promotion a été réalisée en décembre 2022. Elle sera renouvelée en 2023 pour la Saint-Valentin. Afin d'inciter le plus grand nombre de copropriétés à s'équiper de composteurs.



14 nouveaux CPI  
installés en 2022

37 référents  
aux bases du  
compostage

10 089  
tonnes de  
déchets verts  
valorisées

## Filière agricole de co-compostage des déchets verts

→ Le SYBERT a poursuivi le développement de la filière agricole de valorisation des déchets verts par co-compostage avec la profession agricole (éleveurs).

Un travail a été mené avec tous les acteurs de la filière en vue d'améliorer la qualité du compost final : sensibilisation des agents déchetteries aux indésirables (notamment plastiques) présents dans les déchets verts bruts, sensibilisation des prestataires de broyage à la finesse du broyat conformément à la demande des agriculteurs. Fin 2022, le SYBERT compte **30 agriculteurs** partenaires de la filière. Au total **10 089 tonnes** de déchets verts ont été valorisées par co-compostage au champ, soit **74% du tonnage total de déchets verts**.





26%

des dépenses  
du SYBERT  
dont :

6 041 326 €  
de fonctionnement

588 499 €  
d'investissement

Valoriser / recycler



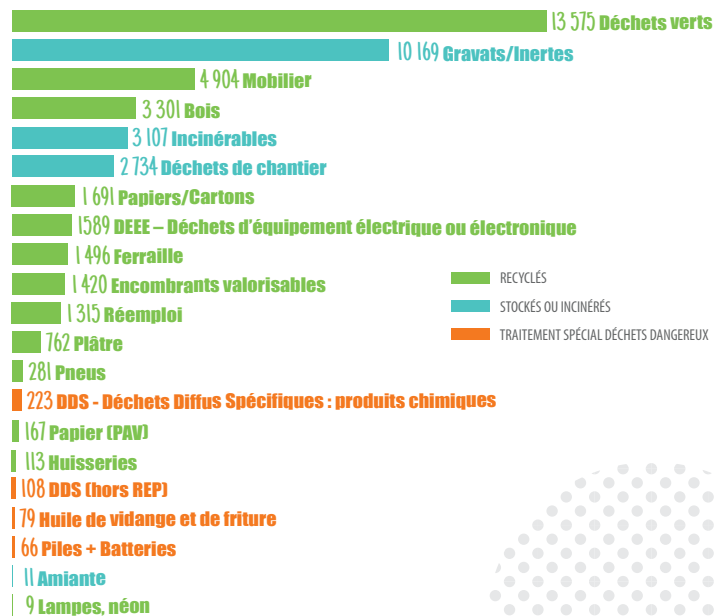
# Déchetteries

Les 16 déchetteries du SYBERT sont accessibles à tous les habitants du territoire grâce à un badge d'accès.

**47 098 tonnes** de déchets déposées,

soit **une diminution de 16,4 % par rapport à 2021**. Le nombre de visites a également **diminué de 1,68 %**.

## Types de déchets (en tonnes) :



# FAITS marquants



→ Une nouvelle couche de béton a été coulée sous les bennes de la déchetterie de Thoraise en novembre 2022, suite à des dégradations du bas de quai. Le site a pu rouvrir à la mi-décembre.

Des travaux de mises aux normes ont également été entrepris sur les déchetteries de Saône et de Devecey pour se conformer aux normes incendie.

→ De nouveaux gestes de tri ont été déployés sur les déchetteries suite à la création de nouvelles REP (Responsabilité Élargie du Producteur). Toutes les déchetteries disposent désormais de points de collecte pour les articles de sports et de loisirs (ASL) et les articles de bricolage et de jardin (ABJ).

→ Afin de favoriser le réemploi, des zones de mises à disposition de palettes en bois ont été créées sur les déchetteries de Pirey et de Besançon-Tilleroies. L'expérimentation s'est élargie à d'autres déchetteries en cours d'année.

→ L'été 2022 a été marqué par plusieurs épisodes caniculaires sur notre territoire. En raison de la dangerosité de ce phénomène, des horaires d'ouverture adaptés ont été mis en place sur les déchetteries en cas d'alerte canicule officielle émise par la Préfecture.



Yannick  
POUJET

1<sup>er</sup> conseiller syndical délégué,  
membre du bureau du SYBERT



La loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) a instauré plusieurs nouvelles filières REP (Responsabilité Elargie du Producteur) : « articles de sport et de loisirs », « jeux et jouets », « articles de bricolage et de jardin » (dont appareils thermiques et manuels, outillage du peintre...) et « produits et matériaux de construction du bâtiment ». Soucieux de l'intérêt des habitants et, bien entendu, de l'environnement, le SYBERT s'est positionné très rapidement pour la mise en place de ces filières dans ses déchetteries.

Cela aura pour conséquence de maintenir le coût financier appliqué aux habitants en cette période de forte inflation, mais également de diminuer la part de déchets en enfouissement ou en incinération. Les déchetteries, ainsi, se transforment et deviennent des éco-centres afin d'offrir toujours plus de services à la population. Par l'intermédiaire des managers et des équipiers intervenant sur les différents éco-centres, dont le travail est remarquable, en matière de tri et de réemploi, le SYBERT est engagé dans la sauvegarde de notre environnement.





12%

des dépenses  
du SYBERT  
dont :

2 943 228 €  
de fonctionnement

628 470 €  
d'investissement

Valoriser / recycler



## Tri valorisation matière

Situé à Besançon-Planoise, le centre de tri du SYBERT accueille et trie tous les déchets ménagers recyclables déposés par les communautés adhérentes (emballages et papiers). Son exploitation est réalisée pour grande partie en régie.

**24 149 tonnes** de déchets ménagers recyclables  
ont été traitées en 2022.



8 695  
tonnes

VERRE



5 637  
tonnes

PAPIER



3 560  
tonnes

CARTON



198  
tonnes

EMBALLAGES LIQUIDES  
ALIMENTAIRES



1 541  
tonnes

FLACONS, POTS ET  
BARQUETTES EN PLASTIQUE



153  
tonnes

FILM PLASTIQUE



504  
tonnes

EMBALLAGES  
MÉTALLIQUES

3 459  
tonnes

ERREURS DE TRI  
(valorisation  
énergétique)

402  
tonnes

DE FREINTE  
(perte eau  
et poussières)



En 2022, **le taux d'erreurs de tri est de 25,85%**. Ces refus de tri sont traités à l'usine d'incinération du SYBERT où ils sont valorisés en production d'énergie.

**68,27**  
Kg/hab/an  
au total, hors erreurs  
de tri et freinte  
Communauté  
Urbaine du  
**GRAND BESANÇON  
MÉTROPOLÉ (GBM)**



**63,28**  
Kg/hab/an  
au total, hors erreurs  
de tri et freinte  
Communauté  
de communes  
**LOUE LISON  
(CCLL)**



**67,31**  
Kg/hab/an  
au total, hors erreurs  
de tri et freinte  
Communauté  
de communes du  
**VAL MARNAYSIEN  
(CCVM)**



Moyenne sur  
**le SYBERT**

**67,68**  
Kg/hab/an  
au total, hors erreurs  
de tri et freinte

## FAITS marquants

→ L'année 2022 fut marquée par une hausse des matières premières suite au conflit entre l'Ukraine et la Russie. Les recettes matières ont connu un rebond. La performance du centre de tri a permis de valoriser 75,01 % des déchets pour une qualité entrante de 71,60 %. L'optimisation du centre de tri ainsi que la valorisation de matière contenue dans les erreurs de tri (verre, métaux, DEEE...) expliquent ces bons résultats.



## Tri des encombrants valorisables issus des déchetteries

Le SYBERT dispose d'une installation de tri des encombrants et de massification des déchets (ITM) issus des déchetteries. Elle a été mise en service progressivement à partir de juillet 2015. Le déploiement complet et optimisé est intervenu début 2017. Le financement de cette activité est assuré par l'activité déchetterie, en lieu et place des coûts relatifs au transport et au stockage des encombrants.

### Flux de déchets entrants



1 420  
tonnes  
Origine  
déchetteries



1 691  
tonnes  
Origine  
déchetteries



761  
tonnes  
Origine  
déchetteries



8 364  
tonnes  
Origine  
PAV GBM

### Taux de valorisation des matières sortantes

95,1%

TOUS FLUX  
ITM

73,6%

DES  
ENCOMBRANTS  
SEULS

4 %

des dépenses  
du SYBERT  
dont :

959 633 €  
de fonctionnement

118 651 €  
d'investissement

## FAITS marquants

→ Le flux d'encombrants est resté au même niveau qu'en 2021. Une attention particulière sera portée aux conséquences de l'arrivée de nouvelles REP (Responsabilité Elargie du Producteur) en déchetteries en 2023.

→ Des synergies ont été mises en place avec le centre de tri.



# Valorisation énergétique

Le SYBERT dispose d'une usine d'incinération avec valorisation énergétique (UVE), construite en 1971 par la Ville de Besançon et transférée au SYBERT en 2004. Par arrêté préfectoral, sa capacité est de 42 000 t/an d'ordures ménagères résiduelles (OMR) et de 3 000 t/an de boues de la station d'épuration de Besançon-Port-Douvot.

L'énergie dégagée lors la combustion des déchets est récupérée et valorisée sur le réseau de chauffage urbain de Planoise et du Haut de Chazal. L'énergie produite par l'UVE couvre environ 30 % des besoins annuels du réseau. Une partie de l'énergie est également convertie en électricité.

32%

des dépenses  
du SYBERT  
dont :

7 603 972€  
de fonctionnement

3 946 588€  
d'investissement

40 529 TONNES  
DE DÉCHETS TRAITÉES

### Val Marnaysien

701 t. soit 98 kg /hab/an

▲ -3,74 % par rapport à 2021

### Grand Besançon Métropole

27 060 t. soit 138 kg /hab/an

▲ -2,76 % par rapport à 2021

### Loue Lison

2 628 t. soit 103 kg /hab/an

▲ -2,93 % par rapport à 2021

Quantités de chaleur  
et d'électricité produites :

54 561 MWh  
thermiques produits

5 115 MWh  
électriques produits

30 389 t.

- + 3 430 t. Erreurs de tri
- + 3 626 t. Incinérables  
issus de déchetterie  
et de l'ITM
- + 3 044 t. Déchets non ménagers
- + 40 t. Dépannages  
d'installations voisines
- + 0 t. Balles année  
précédente
- + 0 t. Boues de la station  
de Port Douvot
- 3 068 t. Déchets exportés
- 855 t. Stock de balles année  
en cours

**TOTAL traité**  
**= 36 606 t.**

→ La chaleur dégagée par la combustion des déchets est valorisée sous forme de **vapeur délivrée au réseau de chaleur** (ainsi qu'à une entreprise et pour les besoins propres de l'usine) et d'**électricité** fabriquée grâce à un turbo-alternateur et livrée au réseau public d'électricité. Cette énergie est vendue.

## Surveillance des rejets et de l'impact environnemental

→ La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) effectue au moins une inspection annuelle. Deux inspections ont eu lieu en 2022, la première le 26 octobre et la seconde le 15 décembre.

Les mesures ont été réalisées pour la ligne d'incinération le 14 juin 2022 et du 24 au 26 octobre 2022 (contrôle inopiné).

Lors des contrôles ponctuels, toutes les mesures ont été conformes en termes de concentrations et de flux.

## FAIT marquant

→ L'année 2022 est la première année avec une seule ligne d'incinération en fonctionnement, la ligne de 1976 ayant été définitivement arrêtée fin 2021.



Anthony  
NAPPEZ

Vice-Président en charge de l'incinération

“ L'année 2022 fut la première du nom pour le SYBERT suite au choix fort de la collectivité de ne procéder à l'incinération des déchets que sur un seul four. Et malgré tout, 2022 restera une année où la quantité de chaleur valorisée par le chauffage urbain de Besançon atteint des sommets ! Ce beau résultat n'est évidemment aucunement le fruit du hasard, mais celui d'un travail préparé en amont par les équipes techniques du Sybert et de l'exploitant Valaxion. La valorisation énergétique, c'est encore de l'électricité produite via le processus d'incinération mais aussi l'optimisation du patrimoine dont dispose le Sybert : en effet, une étude lancée en 2022 pour l'installation de plus de 1 200 panneaux photovoltaïques en toiture devrait conduire à un projet d'ampleur de production d'électricité d'ici peu. Que de ressources pour un syndicat de traitement des déchets !



Valorisation énergétique







# PRÉVISIONS 2023

**VOICI LES TROIS AXES SUR LESQUELS LE SYBERT  
VA TRAVAILLER AU COURS DU MANDAT 2020-2026 :**

- Diminution des déchets
- Réduction de l'empreinte carbone
- Maîtrise des coûts

## Glossaire

**CCLL** : Communauté de Communes Loue Lison

**CVM** : Communauté de Communes Val Marnaysien

**DAE** : Déchets d'Activités Économiques

**DDS** : Déchets Diffus Spécifiques

**DEEE** : Déchets d'Équipement Électrique  
ou Électronique

**DMA** : Déchets Ménagers et Assimilés

**DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de  
l'Aménagement et du Logement

**GBM** : Grand Besançon Métropole

**ITM** : Installation de Tri-Massification

**MODECOM** : Mode de Caractérisation  
des Ordures Ménagères

**OMR** : Ordures Ménagères Résiduelles

**PAV** : Point d'Apport Volontaire

**REP** : Responsabilités Élargies des Producteurs

**SYBERT** : Syndicat de Besançon et de sa Région pour  
le Traitement des Déchets

**TGAP** : Taxe Générale sur les Activités Polluantes

**UVE** : Usine d'incinération à Valorisation Énergétique



## EN 2023, CELA SE TRADUIRA PAR :



- la poursuite du **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2021-2026** ;
- l'expérimentation de **la consigne des bouteilles en verre réemployables en déchetterie** ;
- les premières **labellisations** d'associations et de communes « SYBERT engagées ! » ;
- l'étude de mise en oeuvre d'un **service de consignes** dans les restaurants ;
- la poursuite de la **promotion des couches lavables** auprès des particuliers et des professionnels ;
- la poursuite de **la lutte contre le gaspillage alimentaire et les erreurs de tri** ;
- la **valorisation du réemploi et de la réparation** ;
- l'implantation de **nouveaux sites de compostage de quartier et de village** ;
- le renforcement de **l'accompagnement des sites de compostage en pied d'immeubles** ;
- l'intensification de la **vente de composteurs individuels** ;
- la mise en place des **nouvelles REP en déchetterie et à l'ITM** ;
- le **renforcement de la sécurité incendie** du centre de tri ;
- la **déconstruction des lignes historiques de l'UVE et la restructuration du site** ;
- le développement d'une **application smartphone dédiée aux services du SYBERT** ;
- une refonte du **site internet du SYBERT** ;
- le développement du **projet de capitalisation des connaissances et de la qualité de vie au travail pour les agents SYBERT** ;
- le maintien du **meilleur taux de disponibilité** grâce à la **démarche d'amélioration continue du process** ;
- **l'amélioration technique continue des postes de travail** (sécurité des agents).





## Syndicat mixte de Besançon et de sa Région pour le Traitement des déchets



4, rue Gabriel Plançon La City  
25043 Besançon Cedex  
03 81 21 15 60 - [contact@sybert.fr](mailto:contact@sybert.fr)  
[www.sybert.fr](http://www.sybert.fr)

